



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cheques-service

Question écrite n° 49603

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les lourdes contraintes administratives qui pèsent sur certaines associations. Il existe, en effet, des associations de petite taille qui souhaitent malgré tout embaucher des salariés permettant de faire fonctionner l'association. Les procédures restent lourdes et les charges pesantes pour rémunérer un salarié dans une structure aussi modeste. C'est pourquoi il serait peut-être utile de réserver à des associations, en fonction du faible nombre de salariés dont elles disposent, ou peut-être en fonction du volume horaire mensuel, une simplification administrative. Il conviendrait de faire profiter ces associations d'instruments d'accès plus faciles tels que les chèques-emploi service ou d'un système similaire. Compte tenu du rôle essentiel du monde associatif dans notre société, compte tenu de la volonté du gouvernement de simplifier les relations entre les usagers et l'administration, un effort particulier pourrait être effectué pour simplifier les procédures administratives à la charge des associations. Il souhaiterait connaître les intentions et les mesures qu'il compte prendre dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Cova Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49603

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1310